

GREVE jeudi 9 avril

Journée de grève interprofessionnelle :
⇒ pour l'arrêt des politiques d'austérité
⇒ pour l'emploi
⇒ pour les salaires et pensions

MANIFESTATIONS et AG ACADEMIQUES

► **Angoulême :**

. **AG à 9h30** Maison des syndicats

10 rue de Chicoutimi

. **MANIFESTATION à 14h00**

Place du Champ de Mars devant
l'Inspection Académique

► **Poitiers :**

. **AG à 10h30** à la maison syndicale

16 avenue du parc d'artillerie

. **MANIFESTATION à 14h30**

Place de la Gare

► **Châtelleraut:**

. **MANIFESTATION à 10h30** Mairie

EDITO

Tous ensemble !

Enfin une action interprofessionnelle ! Il y a bien longtemps qu'on n'avait pas eu la possibilité d'une telle mobilisation : salariés du privé et du public, ensemble, dans la rue pour faire barrage à la politique d'austérité. On ne dira pas pour autant merci à Macron, dont la loi a servi d'élément déclencheur !

Enseignants, CPE, CoPsy, nous savons bien aujourd'hui, en regardant notre fiche de paye, que nous n'échappons plus à l'austérité et à la baisse des salaires. Cette situation est d'autant plus insupportable que notre charge de travail ne cesse d'augmenter et nos conditions de travail de se dégrader. Non, nous ne sommes pas des privilégiés ! Oui, nous sommes légitimes à revendiquer et il y a urgence à le faire savoir.

Le 9 avril, tous en grève avec la FSU, la CGT, FO et Solidaires !

Magali Espinasse

L'austérité dans l'éducation nationale : ça existe !

Nous subissons une politique d'austérité depuis plusieurs années et les effets s'en font sentir de plus en plus durement dans les établissements.

Les restrictions budgétaires ont évidemment un impact sur nos salaires mais aussi sur les choix de la politique éducative et sur nos conditions de travail.

- gel du point d'indice et des pensions
- salaire indigent des professeurs et CPE débutants
- refonte de la carte des CIO (fermetures en vue...)
- petites indemnités (IMP) pour gros boulot
- compléments de service pour « rentabiliser la ressource humaine »
- heures sup à la place d'heures poste
- salaires des contractuels sans revalorisation ni évolution de carrière
- temps partiels imposés, surtout aux contractuels.



Séance de rattrapage :

Micro lycée, Macro budget

Pour la rentrée 2015, un micro lycée est créé à Saint-Maixent avec 5 postes spécifiques à la clé. Il accueillera une quinzaine de jeunes décrocheurs qui souhaitent passer un bac L ou ES. La spécificité des postes est surtout de ne pas être attaché à son statut. Premier rendez-vous pour les heureux élus : un séminaire de quelques jours... en juillet.

Si l'on mettait des macro budgets dans nos lycées et collèges, on pourraient certainement espérer tarir la source des décrocheurs. Non ?

A.H.

Réforme du collège : un appui à la politique d'austérité...

- économie sur les LV : anglais obligatoire, réduction de l'horaire et du choix de LV2
- économie sur les arts plastiques et l'éducation musicale : globalisation de l'horaire
- menace de suppression des options euro, DP3, langues anciennes...
- quasi disparition des heures dédoublées
- interdisciplinarité : moyens pris sur les horaires disciplinaires
- autonomie : choix local des disciplines impliquées dans les EPI et l'AP pour « optimiser les moyens ».

...et à la politique du néo management :

- multiplication des réunions dans et en dehors du collège : conseil école-collège, conseil pédagogique, conseils de cycle, etc...
- augmentation de la part d'autonomie qui va se traduire par une augmentation du pouvoir des principaux de collège
- élargissement des attributions du conseil pédagogique, au détriment de la liberté pédagogique
- en lien avec le décret IMP, création de hiérarchies intermédiaires (coordonateurs de discipline, de cycle, de niveau, référents divers...)
- concurrence accrue entre disciplines à l'intérieur de l'établissement pour l'attribution des heures non fléchées (EPI, AP notamment)

Et tout cela sans aucun progrès pour la démocratisation de l'école ou la réussite des élèves, faute d'idées neuves et de réels moyens engagés.



**Réforme du collège :
chantier de construction
ou de destruction ?**

Remarque d'importance...

Le 10 avril (lendemain de la grève du 9) le CSE (Conseil Supérieur de l'Education) examinera :

- . la réforme du collège,
- . l'enseignement moral et civique.

Appel fonction publique à la grève du 9 avril 2015 (extrait*)

Les politiques d'austérité poursuivies par les différents gouvernements ont des conséquences désastreuses pour la Fonction publique, les agents et les usagers.

Ces politiques perpétuent des destructions d'emploi, au prétexte de redéploiement, et des restrictions budgétaires ne permettant pas aux agents de remplir toutes leurs missions de service public et d'offrir ainsi un service à la hauteur des besoins sociaux partout sur le territoire.

Elles [les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP] condamnent le gel des traitements des fonctionnaires depuis 2010, la diminution des mesures catégorielles et, avec l'augmentation des retenues pour pension, une baisse sans précédent du pouvoir d'achat qui ôte toute attractivité à l'emploi public.

Convaincues de la nécessité de lutte commune Privé-Public, les organisations syndicales de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP s'engagent dans un processus de mobilisation et appellent l'ensemble des agents publics à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015.

Elles exigent :

- ***une hausse du pouvoir d'achat qui passe par le dégel du point d'indice et par des mesures compensatoires de rattrapage des pertes subies depuis des années.***
- ***la fin des suppressions d'emplois et la création d'emplois statutaires permettant le bon accomplissement de toutes les missions de service public.***
- ***l'arrêt des politiques d'austérité, renforcées par le pacte de responsabilité qui déstabilisent et fragilisent les services publics et leurs missions.***
- ***le maintien et l'amélioration du statut général et des statuts particuliers qui sont autant de garanties pour la Fonction publique et les citoyens.***

* version complète de l'appel : http://www.snes.edu/IMG/pdf/2015-03-09_declaration_des_os.pdf

Bilan du comité technique académique du 19 mars

Le rassemblement des collègues de lycées professionnels à l'appel de la Cgt éduc'action, FO, FSU et Solidaires devant le rectorat a eu lieu dès 9h30. L'intersyndicale des manifestants et des élus au CTA ont exigé que le recteur reçoive une délégation des établissements avant de débiter la séance. Ce qui fut fait.

Le CTA s'est ensuite tenu dans une ambiance tendue. Les points de crispation ne manquaient pas : suppressions de postes et de divisions, classes surchargées, HSA en augmentation, compléments de service, disparition programmée de la LV2 allemand.

Les postes supprimés correspondent essentiellement à des départs à la retraite ou des postes restés vacants. Avec peu de mesures de carte scolaire,

la pilule est plus facile à avaler ! Il n'en reste pas moins vrai que les postes n'existent plus et les heures sont bien là, les élèves aussi. Ce seront des TZR ou des contractuels qui se verront proposer des BMP avec HSA. L'implantation des supports stagiaires, sous prétexte d'avis des IPR, reste difficile à modifier. A nos demandes de moyens supplémentaires pour des collèges ou LGT, la réponse du recteur fut à peu près toujours la même : «réduire la dotation des lycées professionnels», ceux qui précisément manifestaient devant le rectorat.

Il est bien difficile de connaître la vérité sur les moyens de rentrée tant les dissimulations s'accumulent : les postes gelés l'an dernier disparaissent cette année sans être comptabilisés en suppression. Idem pour les départs en retraite non remplacés ou les ex postes transformés en supports

stagiaires et aujourd'hui bel et bien disparus... Bref, on veut nous faire croire que les moyens sont en augmentation : c'est faux ! Après dissipation du brouillard, aucune amélioration des conditions de travail à l'horizon. Seule éclaircie dans ce monde obscur, l'implantation de 5 postes de CPE dans l'académie.

Les conditions d'austérité qui nous sont imposées, avec leurs répercussions sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail et la viabilité des services publics sont bien la cause de tous les maux. Un changement de cap s'impose ! Les gifles électorales subies par le gouvernement ne suffisent pas, notre mobilisation massive s'impose le 9 avril, salariés du public et du privé.

Alain Héraud

PÉTITION pour l'annulation de la sanction infligée à J-F. Chazerans

Suite à l'annonce, vendredi 27 mars, de la sanction de mutation d'office en ZR 79 infligée à J-F. Chazerans, par le recteur de Poitiers, les organisations syndicales FSU, CGT Educ'action, SNFOLC-FO, SUD éducation-Solidaires, ont lancé une pétition pour demander à madame la Ministre de lever cette sanction.

En revanche le SGEN-CFDT et le SE-UNSA, sollicités, ont refusé de s'associer à cette pétition, ne souhaitant pas contrevenir à l'avis du conseil de discipline. Chacun appréciera...

Signez la pétition ci-dessous en ligne : <http://petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2015N47580>



Demande d'annulation de la sanction infligée à J-F. Chazerans par le recteur de Poitiers

J-F. Chazerans, professeur de philosophie au lycée Victor Hugo de Poitiers, a été mis en cause par un courrier de parent d'élève suite à un cours fait le lendemain de l'attentat à *Charlie Hebdo*. Ce jour-là, tous les enseignants, comme J-F. Chazerans, ont été confrontés à une situation bien difficile: comment aborder un sujet aussi complexe, dans un moment où l'émotion prenait le pas sur la réflexion ?

Suite à la réception de ce courrier de parent, le recteur de l'académie de Poitiers l'a suspendu de ses fonctions, a fait un signalement au procureur de la république pour «apologie d'acte de terrorisme» et convoqué une commission disciplinaire pour «propos inadéquats tenus en classe».

Malgré le constat fait par l'enquête de police que les phrases incriminées n'avaient pas été prononcées, malgré l'abandon des poursuites judiciaires, le recteur a maintenu la commission de discipline pour « propos inadéquats ». Il inflige maintenant à ce professeur une sanction grave de mutation d'office, en zone de remplacement dans un autre département.

Considérant cet enchaînement de faits et le caractère incompréhensible et inacceptable de cette sanction, les signataires demandent, à Madame la Ministre, qu'elle soit annulée et que J-F. Chazerans soit rétabli dans ses fonctions au lycée Victor Hugo de Poitiers.

Dispensé de timbrage

POITIERS PIC

GREVE
9 avril



Section Académique de Poitiers

Numéro 9 - 30 mars 2015
Déposé le 1er avril 2015

Organe de la section académique du SNES
16 avenue du Parc d'Artillerie 86034 Poitiers Cedex
Tel : 05 49 01 34 44
Site : <http://poitiers.snes.edu>
Mail : s3poi@snes.edu
Directeur de la publication : Magali Espinasse
Imprimé au siège du syndicat - CPPAP n°0917 S 06200
ISSN n°0395-2797 - Publication hebdomadaire - Prix 1€

S2 16

Maison des Syndicats
10 rue de Chicoutimi
16000 ANGOULEME
Tel. : 05.45.92.65.65
Mail : Snes.Charente@wanadoo.fr

S2 17

4 rue Charlopeau
17000 LA ROCHELLE
Tel. : 05.46.67.08.34
Mail : snes.17@wanadoo.fr

S2 79

Maison des syndicats
8 rue Cugnot
79000 NIORT
Tel : 06.45.57.15.59
Mail : s2-79@poitiers.snes.edu

S2 86

16 avenue du parc
d'artillerie
86034 POITIERS Cedex
Tel : 05.49.01.34.44
Mail : s3poi@snes.edu

SOMMAIRE :

Edito	p. 1
Lieux et heures des manifestations	p. 1
L'austérité dans l'éducation nationale	p. 2
Appel fonction publique	p. 3
Bilan du CTA du 19 mars	p. 3
Pétition annulation sanction	
JF Chazerans	p. 4

ADHEREZ OU READHEREZ AU



<http://poitiers.snes.edu/adherer/>